

COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

Date de mise en ligne : 28/10/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2024***Affaire n°47-2024*

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-quatre septembre** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

Date de la convocation : le 18 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents ou représentés : 12

Étaient présent(e)s : M. Frédéric MARTIN (Maire) - Mme Christine HAIGRON (1^{ère} Adjointe) - M. David BERTIER (2^{ème} Adjoint) - Mme Nadine BRARD (3^{ème} Adjointe) - M. Jean-François BORDAIS (4^{ème} Adjoint) – Mme Dorothée du PONTAVICE - Mme Danielle DROUYER – M Raboana RANAIVO - M. Christian BELLIER – M. Thierry MONTENAT - Mme Fabienne FROMONT - Mme Aurélie HAILLOT.

Étaient absent(e)s et excusé(e)s : M. Kévin BEAUGRAND – M Albéric JOHANET.

OBJET : LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHÊNE - TRAVAUX DE DESSERTE EN EAU POTABLE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre des travaux du lotissement communal du Chêne et notamment de la création du réseau d'adduction d'eau potable (AEP), le syndicat « Eau des Portes de Bretagne », compétent en la matière, a remis à la Commune le 1^{er} juillet dernier :

- Un plan « PRO »
- Un devis des travaux,
- Un détail estimatif des travaux établi par le service de distribution sur la base des prix unitaires du marché Accord Cadre à bons de commandes « travaux neuf et des renouvellements d'urgences », attribué au groupement PIGEON TP – PLANÇON BARIAT »,

Ainsi qu'une convention de mandat pour la réalisation des travaux de desserte en eau potable du lotissement communal du chêne, à signer entre la commune et le syndicat Eau des Portes de Bretagne.

Le devis adressé par le Syndicat « Eau des Portes de Bretagne » s'élève à **112 096.17 € HT** soit 134 407.40 € TTC et se décompose comme suit :

- | | |
|---|----------------|
| ○ Montant des travaux du lotissement : | 98 886.50 € HT |
| ○ Montant des travaux de défense incendie : | 3 789.50 € HT |
| ○ Actualisation des prix (article 8 de la convention) : | 3 490.98 € HT |
| ○ Maîtrise d'œuvre du Syndicat de 5,5 % : | 5 839.18 € HT |

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'APPROUVER le détail estimatif des travaux de desserte en eau potable du lotissement communal du Chêne ainsi que le plan PRO, établis par le Syndicat « Eau des Portes de Bretagne » ;**
- **d'AUTORISER le Maire ou son suppléant, à signer le devis correspondant ;**
- **d'AUTORISER le Maire ou son suppléant, à signer la convention de mandat à intervenir avec le Syndicat « Eau des Portes de Bretagne » ainsi que toute pièce relative à cette affaire.**

Entendu l'exposé de M le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ADOpte** les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 24 octobre 2024.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Frédéric MARTIN



Le Secrétaire de séance,
David BERTIER

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'David BERTIER', written over a horizontal line.